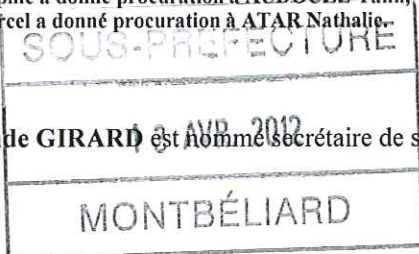


COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 34/2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 12/03/2012	L'an deux mil douze le vingt neuf mars à dix neuf heures,
DATE D’AFFICHAGE : 29/03/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27</i>	<i>Présents :</i> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUD Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc arrivé à 19h50, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie. <i>Excusés :</i> MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à MAKSOUD Mourad, RADREAU Sophie a donné procuration à AUDOUZE Yann, MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie.
OBJET : <i>Motion Centre Hospitalier Belfort Montbéliard</i>	Monsieur Jean-Claude GIRARD est nommé secrétaire de séance. 

Monsieur le Maire expose :

« Le Conseil Municipal de Bavans, réuni en date du 29 mars 2012, apporte son soutien aux personnels du CHBM concernant la dégradation des conditions de travail et la suppression d’emplois suite à la restructuration des services Cuisine et Blanchisserie, la réorganisation des secrétariats.

Face à ces restructurations et face aux difficultés d’exercer leur métier, des médecins ont quitté le CHBM, ainsi que nombre d’infirmières en 2011.

Le manque d’effectifs de jour comme de nuit aggrave encore les conditions de travail du personnel en imposant dans des services l’alternance de travail jour nuit, les changements planning permanents jusqu’à cinq fois dans le mois, et le recours à la mobilité interservices, inter-pôles.

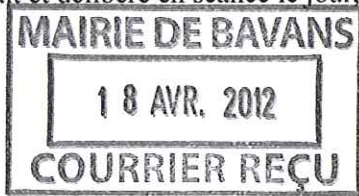
Cela conduit à une pression incessante qui s’ajoute à l’épuisement du personnel, qui ne peut être acceptable.

Il en résulte pour les patients une qualité des soins et d’accueil qui s’est dégradée par manque d’effectifs et de matériel dans tous les services.

La disparition à Montbéliard : des services d’hospitalisation en Pédiatrie, en Diabétologie, en Ophtalmologie, des services spécifiques comme l’ORL, ne fait que renforcer notre attention sur les difficultés rencontrées par les patients de l’aire urbaine pour trouver des services hospitaliers spécialisés de proximité. »

L’exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, à l’unanimité, apporte son soutien.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 29/03/12
Publiée le 29/03/12
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire